

Agression de la Russie contre l'Ukraine : la Ville va-t-elle prendre en mains l'organisation et l'accueil des exilés ?

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

L'agression de la Russie contre l'Ukraine nous place à nouveau devant une réalité qui s'était un peu estompée ces dernières années : l'accueil des demandeurs·euses d'asile dans notre ville. L'urgence d'une telle question s'était posée lors la terrible guerre de Syrie, qui avait vu affluer de nombreux exilés·es dans notre pays.

Or, nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation encore plus urgente. En effet, près de 2 millions d'Ukrainien.nes ont fui leur pays depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et probablement que certains de ces exilés.es voudront se réfugier en Suisse. Il faut le dire haut et clair : nous sommes choqués par cette guerre qui va entraîner des morts inutiles, notamment des enfants – on l'a vu jeudi après le bombardement d'un hôpital pour enfant et d'une maternité.

Face à cette situation dramatique, le Conseil d'Etat vaudois a constitué une cellule de crise composée de trois conseillers d'Etat pour mettre sur pied un dispositif d'accueil. Il a également chargé l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) « de préciser et de gérer à la fois les conditions nécessaires pour accueillir ces réfugiés, la modalités pratiques de l'accueil et la mise en place de l'accompagnement nécessaire ». L'EVAM a d'ailleurs ouvert une adresse mail à ce sujet. (1)

Mais cette initiative cantonale ne remplacera pas une démarche directe, de proximité auprès des Nyonnais.es venant de la Municipalité. Il y a lieu de bien informer les citoyens.nes, de les orienter et les motiver, de recueillir également l'offre des personnes qui souhaiteraient accueillir des Ukrainiens.nes, en coordination avec le canton et la Confédération.

Cette situation nous renvoie également à la nécessité de faire avancer plus rapidement le projet de construction d'un bâtiment sur la parcelle 307, rue de Saint-Jean, qui servirait à la fois à l'accueil de réfugiés·es de différents pays, mais aussi à loger des étudiants.es et qui de plus pourrait servir de lieu de réunion pour les nombreuses associations que compte la ville. Le 3 août 2021, la Municipalité a confirmé sa volonté de construire un tel bâtiment mixte sur cette parcelle. Mais le périmètre devrait tout d'abord faire l'objet d'un plan de quartier lié à Pertemps. Démarche qui va peser sur l'espoir d'une réalisation rapide.

Vu ce qui précède, nous posons donc les questions suivantes :

- la Municipalité est-elle prête à s'engager pour une démarche d'information auprès des Nyonnais.es concernant l'accueil éventuel d'Ukrainiens.nes dans notre Ville ? Est-elle prête à coordonner une démarche dans ce sens ?
- La Ville peut-elle mettre à disposition des appartements qui pourraient servir dans ce contexte ?
- Enfin, vu l'évident besoin d'un lieu d'accueil dans notre ville, la Municipalité a-t-elle l'intention d'accélérer les démarches liées à la création d'un foyer d'accueil pour les migrants à la rue Saint-Jean ?
- Comment la Municipalité compte-t elle soutenir les associations locales actives dans le domaine de l'intégration et celles dans les biens de première nécessité pour les personnes dans le besoin ?

D'avance, nous remercions la Municipalité pour ses réponses.

*1 Bureau d'information et de la communication de l'Etat de Vaud
www.vd.ch-info.bic@vd.ch, heberger-un-migrant@evam.ch*

Claude Farine
Aurélié Hegetschweiler
Béatrice Barenco

pour le Parti socialiste